

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1879.

Rapport de la Commission d'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, sur une demande de subside sollicité par M. d'Hane Steenhuyse en faveur d'un Projet de colonisation dans l'Amérique du Sud.

Présents: MM. le Baron DE WOELMONT, Président-Rapporteur, DEVADDER, CASIER et HUBERT.

MESSIEURS,

Le rôle, en apparence effacé, que le Gouvernement anglais avait assigné à sa politique extérieure, donnait à croire à bien des gens que la doctrine du désintéressement dans la marche des événements extérieurs était pour le Gouvernement la seule vraie.

Que d'illusions et d'erreurs sont tombées à cet égard !

Les dernières guerres entreprises par l'Angleterre, luttés suivies d'annexions importantes, ont de nouveau attiré l'attention du monde sur le but que n'a cessé et que ne cesse de poursuivre cette nation.

L'immixtion directe du cabinet de St-James dans les événements qui, depuis quelques années, sont survenus en Europe, en Asie et en Afrique, ont prouvé d'une façon évidente l'influence que le Gouvernement anglais exerce sur les grandes nations qui, depuis des siècles, se disputent la direction du monde.

Tout en donnant un prestige plus grand à ses armes, l'Angleterre a dû chercher à procurer de nouveaux débouchés à son industrie et à son commerce.

Grâce à de judicieux sacrifices que le Gouvernement de la Reine impose, à l'occasion, à la nation, celle-ci trouve par là le moyen de développer ses relations commerciales dans les pays restés peu ou point accessibles à son immense trafic.

En présence du travail d'expansion à l'extérieur, entrepris par toutes les nations qui ont quelque souci de leur avenir économique, votre Commission s'est demandé : si la Belgique n'a pas un intérêt majeur, incontestable à s'éta-

blir au delà des mers et à chercher à exploiter directement des marchés qui lui sont encore pour ainsi dire inconnus?

En France, nous voyons le Gouvernement de ce pays soutenir de pareilles entreprises et leur accorder des encouragements précieux et efficaces.

Des Sociétés françaises de Géographie, auxquelles le Gouvernement a accordé son appui financier, ont provoqué la formation d'établissements coloniaux.

Ces projets de colonisation, soutenus par les noms les plus autorisés de la France, M. Michel Chevalier, etc., ont pour base d'opération Sumatra, les nouvelles Hébrides, le Golfe Persique et l'Algérie.

Si nous jetons les yeux sur un atlas et que nous examinons l'extension que plusieurs établissements coloniaux ont pris depuis peu de temps, nous voyons l'Angleterre agrandir ses possessions sur les côtes Est et Ouest de l'Afrique, et rendre ainsi bien difficile, sinon impossible, tout commerce étranger, surtout de la part de toutes nations ne possédant pas de marine et auxquelles manque, en général, l'esprit d'initiative.

La Néerlande s'efforce de son côté à s'étendre dans la Malaisie; les progrès de la Russie en Orient sont incontestables; l'Allemagne est à la recherche de colonies ainsi que l'Italie; en un mot, toutes les puissances obéissent à l'inexorable loi de la nécessité qui s'impose aujourd'hui, plus que jamais, aux nations de s'assurer au loin des débouchés indispensables, d'y créer des comptoirs, d'y former des centres de population. En y favorisant l'émigration, grâce à l'établissement de leurs nationaux, ceux-ci y feront connaître et adopter par les populations voisines les produits provenant de la mère patrie.

Les Gouvernements qui consacrent une part plus ou moins grande de leurs ressources à la création de pareils établissements, comprennent ainsi bien judicieusement que c'est là le moyen le plus puissant de relever ou d'étendre leur marine nationale: chose si importante au point de vue de l'extension et de la solidarité à donner aux relations commerciales avec les peuples disséminés sur la surface du globe.

Aujourd'hui qu'une crise intense pèse lourdement sur l'industrie belge; que le système protectionniste semble regagner le terrain qu'il avait perdu, et que déjà l'élévation de certains tarifs douaniers va enlever à la Belgique une partie de ses débouchés en Europe; maintenant que les progrès incessants que l'industrie nord-américaine a réalisés, menacent dans un avenir prochain l'exportation des produits belges, n'est-il pas évident que nous devons songer, sans le moindre retard, à chercher à nous établir ailleurs?

Aussi votre Commission, Messieurs, s'est-elle demandé, avec anxiété, quel sera sous peu le sort réservé à nos usines et à nos manufactures. Elle s'est donc posé la question de savoir s'il ne serait pas hautement utile pour notre industrie et pour notre commerce que, sans toutefois s'imposer des sacrifices exorbitants, le Gouvernement encourageât l'exécution d'un projet qui assurerait un écoulement nouveau au trop-plein de notre production nationale?

Puisque notre marine, presque entièrement disparue, ne peut nous venir en aide, puisque l'initiative privée se montre impuissante, et puisqu'il faut à tout prix que nous placions nos produits, usons de tous les moyens sérieux qui peuvent se rencontrer, de l'énergie, de l'honorabilité et de l'expérience que possède l'un de nos compatriotes, M. Charles d'Hane Steenhuyse, ancien

membre de la Chambre des Représentants; ses connaissances peuvent être utilement employées pour atteindre, dans une des plus belles contrées du monde, le but que nous devons énergiquement poursuivre.

Pourquoi n'en ferions-nous pas profiter le Pays ?

Votre Commission, Messieurs, prenant en sérieuse considération les avantages que présente, dans des conditions financières modestes, le projet d'établir dans l'Amérique du Sud, sur le territoire de la Confédération Argentine et sous une latitude qui convient à notre tempérament, un centre colonial belge possédant un musée d'échantillons et un dépôt de produits nationaux, estime qu'il y a lieu d'appuyer cette entreprise.

L'accueil favorable que le projet présenté par M. d'Hane Steenhuyse a rencontré en 1860 auprès du Gouvernement et chez Sa Majesté le Roi, en 1866, ainsi que de la part de la Chambre des Représentants et des principales Chambres de Commerce du pays, nous porte à croire que cette impression bienveillante sera partagée par tous ceux qui ont à cœur de voir grandir le nom belge à l'étranger, et de voir s'étendre en même temps l'influence industrielle, commerciale, agricole et maritime de notre chère Patrie.

Votre Commission, Messieurs, a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité de ses membres, le renvoi du projet de M. d'Hane Steenhuyse à MM. les Ministres de Affaires Étrangères, de l'Intérieur et des Finances.

Le Président-Rapporteur,

Baron DE WOELMONT.